

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'ACFA Régionale de Calgary

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'ACFA Régionale de Calgary, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, et de l'évolution de l'actif net, des flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2025 clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ACFA Régionale de Calgary au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2025 clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Edmonton, AB
21 mai 2025

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Subventions fédérales (Note 11)	\$ 264,500	\$ 259,617
Revenus Casino	51,214	48,003
Revenus d'activités et commandites	36,279	50,278
Revenus de location	15,603	15,737
Amortissement des apports reportés (Note 9)	2,191	1,613
Subventions provinciales (Note 12)	2,000	9,111
Intérêts	349	392
Gouvernement Municipal	<u>-</u>	<u>2,000</u>
	<u>372,136</u>	<u>386,751</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	183,655	182,605
Dépenses d'activités	68,861	81,096
Location de bureau (Note 13)	50,506	47,759
Frais de publicité et promotion	15,164	27,065
Honoraires professionnels	13,071	13,951
Assurances	8,553	7,475
Frais de bureau et administration	6,761	5,040
Frais de déplacement et représentation	5,006	4,985
Téléphone & internet	4,448	4,559
Locations et achats d'équipements	4,401	4,139
Charge d'amortissement - corporelle	2,328	1,809
Services publics	2,168	-
Dons	1,300	600
Frais de réparations et d'entretien	1,206	333
Cotisations et abonnements	370	711
Frais bancaires	200	227
Formation pratique	<u>-</u>	<u>666</u>
	<u>367,998</u>	<u>383,020</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>4,138</u>	\$ <u>3,731</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

ACTIF NET	<u>Investi en</u> <u>immobilisations</u>	<u>Grevé</u> <u>d'affectation</u>	<u>Non-grevé</u> <u>d'affectation</u>	<u>Total</u> <u>2025</u>	<u>Total</u> <u>2024</u>
Solde, au début de l'exercice	\$ 457	\$ -	\$ 82,467	\$ 82,924	\$ 79,193
Excédent des produits sur les charges	<u>(137)</u>	<u>-</u>	<u>4,275</u>	<u>4,138</u>	<u>3,731</u>
Redressement des années antérieures	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(7,886)</u>	<u>(7,886)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 320</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 78,856</u>	<u>\$ 79,176</u>	<u>\$ 82,924</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2025

ACTIF		
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Notes 3 & 10)	\$ 111,202	\$ 166,921
Créances (Note 4)	8,200	20,996
TPS à recevoir	3,536	4,303
Placements échéant à moins d'un an (Note 5)	11,168	10,819
Frais payés d'avance	<u>4,027</u>	<u>6,614</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	138,133	209,653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>6,877</u>	<u>7,013</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>145,010</u>	\$ <u>216,666</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 11,045	\$ 18,472
Salaires et cotisations sociales à payer	6,541	9,139
Revenus reportés (Note 8)	<u>41,691</u>	<u>99,575</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	59,277	127,186
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>6,557</u>	<u>6,556</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>65,834</u>	<u>133,742</u>
ACTIF NET		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	320	457
Actif net non-grevé d'affectation	<u>78,856</u>	<u>82,467</u>
TOTAL ACTIF NET	<u>79,176</u>	<u>82,924</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>145,010</u>	\$ <u>216,666</u>

Approuvé par les administrateurs:

Dany Côté
Dany Côté (May 29, 2025 08:02 MDT), Administrateur

Mike Wrobel
Mike Wrobel (May 29, 2025 17:32 MDT), Administrateur

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ 4,138	\$ 3,731
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(2,191)	(1,613)
Charge d'amortissement	2,328	1,809
Ajustement de l'année précédente	(7,886)	-
Changement de présentation des placements	<u>(351)</u>	<u>(391)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(3,962)	3,536
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	4,910	(9,904)
Subventions à recevoir	7,886	360
Taxes sur les produits et services	767	(1,075)
Frais payés d'avance	2,587	(2,643)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(7,426)	3,784
Cotisations sociales à payer	(2,598)	(1,458)
Revenus reportés	<u>(57,884)</u>	<u>35,923</u>
	<u>(55,720)</u>	<u>28,523</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>2,192</u>	<u>4,706</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(2,191)</u>	<u>(4,706)</u>
 (Diminution) Augmentation nette de l'encaisse	(55,719)	28,523
 Encaisse au début de l'exercice	<u>166,921</u>	<u>138,398</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 111,202</u>	<u>\$ 166,921</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association canadienne-française de l'Alberta – Régionale de Calgary est constituée en vertu de la loi sur les corporations de la province de l'Alberta. L'Association est un organisme à but non lucratif exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la loi canadienne sur le revenu. L'ACFA Régionale de Calgary est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de Calgary et sa région. Son rôle est de faire valoir les intérêts de cette dernière et d'assurer son développement global.

L'Association retire 71% (2024- 70%) de ses revenus des subventions gouvernementales et en dépend économiquement.

2. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquis.

Les adhésions sont comptabilisées à titre de produits au moment où ils sont perçus.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consiste de produits d'intérêts.

Les revenus d'activités et des commandites sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- c) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Le coût est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport. Elles sont amorties annuellement utilisant les taux énumérés ci-dessous, et les ajouts au cours de l'année en cours sont amortis à la moitié de leur taux normal.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2025

Instruments financiers

- d) L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les créances et les placements échéants à moins d'un an.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer et les cotisations sociales à payer.

Apports reçus sous forme de services et matériel

- e) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations

- f) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Équipement informatique	30%	Amortissement dégressif
Mobiliers et agencement fixes	20%	Amortissement dégressif
Équipement informatique - non supporté	30%	Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

- h) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATION

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse grevée d'affectation - Revenus reportés	\$ 41,691	\$ 97,612
Encaisse non-grevée d'affectation externe	<u>69,511</u>	<u>69,309</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 111,202</u>	<u>\$ 166,921</u>

4. CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comptes clients	\$ 8,200	\$ 13,110
Subventions à recevoir	<u>-</u>	<u>7,886</u>
	<u>\$ 8,200</u>	<u>\$ 20,996</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Placements échéant à moins d'un an	<u>\$ 11,168</u>	<u>\$ 10,819</u>

Les placements consistent de deux dépôts à terme venant à échéance à moins d'un an. Un dépôt à terme vient à échéance le 23 septembre 2025 portant un taux d'intérêt de 2.25% et le deuxième vient à échéance le 24 février 2026 portant un taux d'intérêt de 1.75%. Ces dépôts à terme sont en garantie pour la carte de crédit.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette 2025</u>	<u>2024</u>
Équipement informatique	\$ 18,960	\$ 13,245	\$ 5,715	\$ 5,503
Mobiliers et agencement fixes	18,886	18,044	842	1,053
Équipement informatique - non supporté	<u>1,568</u>	<u>1,248</u>	<u>320</u>	<u>457</u>
	<u>\$ 39,414</u>	<u>\$ 32,537</u>	<u>\$ 6,877</u>	<u>\$ 7,013</u>

7. CARTES DE CRÉDIT

L'Association détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 10 000 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 20,99 %. Le solde payable au 31 mars 2025 est 1 488 \$ (2024 - 4 317 \$). La carte de crédit est garantie par un dépôt à terme (voir Note 5).

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Casino	\$ 95,097	\$ -	\$ 53,406	\$ 41,691
Passepart - FCCF	1,500	3,000	4,500	-
Loyer perçus d'avance	1,963	-	1,963	-
IRCC - CFA	<u>1,015</u>	<u>-</u>	<u>1,015</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 99,575</u>	<u>\$ 3,000</u>	<u>\$ 60,884</u>	<u>\$ 41,691</u>

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels les équipements et améliorations locatives ont été achetés. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Balance d'ouverture	\$ 6,556	\$ 3,463
Apports reportés pour achat d'immobilisation	2,192	4,706
Montants amortis au revenu	<u>(2,192)</u>	<u>(1,613)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 6,556</u>	<u>\$ 6,556</u>

10. FONDS EN FIDUCIE DE CAPITAL

En tant que locataire de la Maison Rouleau, l'association a un engagement avec la Ville de Calgary de contribuer 17 565 \$ par année sur la durée de son bail dans un fonds en fiducie de capital détenue par elle. Ce fonds ne peut être utilisé que pour les frais d'entretien majeur ayant un coût supérieur à 5 000 \$. À la fin du bail, la balance du fond doit être transférée à la Ville de Calgary (le propriétaire).

11. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Patrimoine Canadien - Programmation	\$ 240,000	\$ 216,000
Nouveaux Horizons pour les aînés	-	13,449
Patrimoine Canadien - PALO	-	12,000
Patrimoine Canadien - DCAP	9,000	11,900
Passepart - FCCF	4,500	3,000
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	-	1,768
Vice Versa - FJCF	3,000	1,500
Immers'Art - FCCF (PCH)	6,000	-
Fondation Canadienne pour le dialogue des cultures	<u>2,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 264,500</u>	<u>\$ 259,617</u>

ACFA RÉGIONALE DE CALGARY
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

12. SUBVENTIONS PROVINCIALES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Secretariat du Québec aux relations canadiennes	\$ 2,000	\$ 1,500
Alberta Foundation for the Arts	<u>-</u>	<u>7,610</u>
	<u>\$ 2,000</u>	<u>\$ 9,110</u>

13. ENGAGEMENTS

L'association est engagée en vertu de deux bail pour la location d'espace de bureau qui se terminera respectivement en décembre 2026 et en avril 2030. Conformément au terme de ces baux, les montants à payer jusqu'à leurs échéance est de 155 298\$. Les paiements annuel de base jusqu'à l'échéance sont présentés ci-dessous.

2026	\$ 59,531
2027	49,042
2028	17,575
2029	17,575
2030	<u>17,575</u>
	<u>\$ 161,298</u>

14. RISQUES FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de crédit :

L'association est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'association est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: les placements. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

Risque de liquidité :

L'association est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes fournisseurs et charges à payer et cotisations sociales à payer.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présenté à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.

Dossier combiné pour signature_adoption des États financiers 2025

Final Audit Report

2025-05-29

Created:	2025-05-29
By:	Marie-Thérèse Nickel (directrice-regionale.calgary@acfa.ab.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAWeGZi2qo2YbF7wpC2nktbjpprJDwvxiC

"Dossier combiné pour signature_adoption des États financiers 2025" History

-  Document created by Marie-Thérèse Nickel (directrice-regionale.calgary@acfa.ab.ca)
2025-05-29 - 2:01:17 PM GMT
-  Document emailed to Dany Côté (dany.dci1@gmail.com) for signature
2025-05-29 - 2:01:24 PM GMT
-  Document emailed to Mike Wrobel (mikew@royalpage.ca) for signature
2025-05-29 - 2:01:24 PM GMT
-  Email viewed by Dany Côté (dany.dci1@gmail.com)
2025-05-29 - 2:02:13 PM GMT
-  Document e-signed by Dany Côté (dany.dci1@gmail.com)
Signature Date: 2025-05-29 - 2:02:35 PM GMT - Time Source: server
-  Email viewed by Mike Wrobel (mikew@royalpage.ca)
2025-05-29 - 11:31:59 PM GMT
-  Document e-signed by Mike Wrobel (mikew@royalpage.ca)
Signature Date: 2025-05-29 - 11:32:21 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2025-05-29 - 11:32:21 PM GMT